

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le quatre avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 27 mars 2024.

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	17	Votants :	19

**Présents :** Mrs - Mmes : CROS Jérôme - CARME Cédric - CANOVAS Françoise -- VISTE-ESTIEU Muriel - FABRE Claude - SEGUIER Christian -ALQUIER Jérémy - DURAND Julie -VIDAL Alain - GIMENO Nicole - NEGRE Magali - CATHALA-SUC Nicole - KESZNER Patricia - Francisco GIL COSTA- GAUBERT Thierry - DURAND Anthony - BETEILLE Martine

**Absent :** /

**Ont donné pouvoir :** Xavier MAFFRE à Anthony DURAND  
BERNARD Delphine à Jérôme CROS

**Secrétaire de séance:** Martine BETEILLE

**OBJET : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LA PETITE LOCO » POUR CONCOURS A TITRE GRATUIT**

Suite à la convention signée entre l'association « la petite loco » et la commune de Saint Amans Soult pour les concours à titre gratuit qui sont opérés au niveau des locaux mis à disposition, le Conseil Municipal, après délibération,

DIT que les montants réalisés ont été pour l'année 2023 :

Locaux et entretien : 5 700 €

DIT que les montants prévus au budget sont pour l'année 2024 :

Locaux : 5 900 €

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 4 avril 2024

Le secrétaire de séance : Martine BETEILLE

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le 5 avril 2024

